

Le double-sens cyclable

Dans une rue à sens unique, les cyclistes ont parfois le droit de circuler dans les deux sens. C'est un double-sens cyclable. La Métropole en aménage de plus en plus sur le territoire.

Le double-sens cyclable

est une rue à double-sens pour les vélos alors que c'est un sens unique pour les voitures.

Le double-sens cyclable est signalé avec les panneaux suivants :

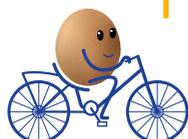
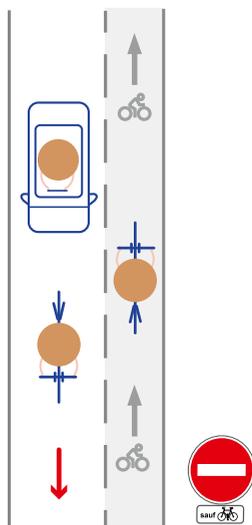


la rue est interdite dans ce sens sauf pour les vélos.



les cyclistes peuvent rouler dans les 2 sens.

Les automobilistes doivent être vigilants : des vélos peuvent arriver en face.



C'est bien sécurisé ?

Bien sûr ! Les double-sens cyclables ont été expérimentés pendant plusieurs années et les retours sont très positifs ! Le nombre d'accidents a baissé et la pratique du vélo a augmenté !

Le double-sens cyclable, pour quoi faire ?

- Pour faciliter la circulation des cyclistes avec des chemins plus courts et moins de détours.
- Pour éviter que les cyclistes roulent sur les trottoirs.
- Pour réduire le risque d'accidents : les automobilistes et les cyclistes se voient mutuellement et ralentissent.



BONNES PRATIQUES

CYCLISTES

- ✓ Laissez la priorité aux piétons qui traversent.
- ✓ Restez vigilants lorsque :
 - vous croisez des véhicules
 - vous longez des voitures en stationnement
 - vous arrivez à un carrefour.

PIÉTONS

- ✓ Avant de traverser, regardez bien à gauche et à droite.

DEUX-ROUES MOTORISÉS

- ✓ N'empruntez pas les double-sens réservés aux vélos.

AUTOMOBILISTES

- ✓ Aux intersections, pensez à regarder des deux côtés.
- ✓ Ne croisez pas les cyclistes de trop près : leur équilibre est fragile.
- ✓ Ne stationnez pas sur les aménagements réservés à la circulation des vélos.
- ✓ Une fois garé, vérifiez des deux côtés qu'aucun cycliste n'arrive avant d'ouvrir la portière. Astuce : ouvrez la porte avec votre main droite.

